

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2025

---

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 2711

présenté par  
M. Naegelen

à l'amendement n° 2191 de M. Lam

-----

### APRÈS L'ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« est tenu d'informer »,

les mots :

« informe ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.